Code de l'écotouriste 2020-11-13 14:48

QUÉBEC

AVENTIURE D'ICI ACTIVITÉS RÉGIONS HÉBERGEMENT ÉCOTOURISME DÉCOUVRIE.

PLEIN AI?

NOUVELLES CHÈQUES-CADEAUX NOUS JOINDRE ENTREPRISES ACCRÉDITÉES 1% AEQ

MÉDIAS MA LISTE DE SOUHAITS

Si vous êtes ici, c'est que comme nous, l'environnement, le plein air et la nature vous tiennent à cœur. Le Québec vous en est grandement reconnaissant! Voici comment vous pouvez contribuer à la protection de nos belles ressources naturelles et vous intégrer à l'important mouvement qu'est l'écotourisme. Pour plus d'information, il est possible de vous référer aux 7 sept principes Sans trace.

Code de l'écotouriste

L'écotouriste responsable... Prépare et planifie son voyage avec soin !



- En s'adressant, de préférence, à un promoteur d'activités ou à une entreprise qui applique un code de bonnes pratiques ou des règles de base visant à minimiser les impacts environnementaux;
- En s'informant des particularités fragiles et de la règlementation concernant le milieu visité, afin de le respecter et d'en faire la promotion;
- En s'informant des particularités, des coutumes et des traditions des gens visités et en respectant leurs différences culturelles et leur vie privée;
- En prévoyant contribuer au bienêtre économique des communautés locales par l'acquisition de leurs produits et services;
- En voyageant en petits groupes de 4 à 6 personnes;
- En évitant les périodes de forte fréquentation;
- En apportant tout ce qu'il faut (vêtements et équipements suffisants pour les intempéries et urgences possibles, sacs de poubelle, poêles au naphta, isolants contre le sol, etc.) pour éviter d'avoir recours aux ressources naturelles;
- En validant que le tracé choisi correspond à la capacité du plus faible du groupe;
- En favorisant des moyens de transport peu ou non-polluants;
- En réduisant l'emballage des provisions avant le départ.

L'écotouriste responsable...

Dispose correctement de ses déchets!

- En utilisant, pour la vaisselle et l'hygiène personnelle, une quantité minimale de savon biodégradable à un endroit éloigné de tout cours d'eau;
- En gérant ses déchets selon les 3 R (Réduction, Réutilisation et Recyclage);
- En déposant et enterrant les excréments dans un trou profond de 15 à 20 cm et éloigné de toute source d'eau, lorsque les facilités sont inexistantes;
- En rapportant toujours ses déchets et produits hygiéniques à un endroit prévu à cet effet.

L'écotouriste responsable...

Se déplace et campe sur des surfaces durables!

Code de l'écotouriste 2020-11-13 14:48

- En demeurant sur les sentiers existants;
- En marchant en file indienne au milieu du sentier même s'il est boueux pour ne pas l'élargir;
- En s'arrêtant et campant sur les sites désignés;
- En évitant d'étendre le campement en concentrant les activités là où la végétation est absente.

L'écotouriste responsable... Minimise l'impact des feux!

- En considérant en premier lieu des alternatives telles que poêles au naphta et lanternes;
- En maintenant un tout petit feu et dans un endroit désigné seulement;
- En ramassant uniquement du bois mort au sol que l'on peut casser avec les mains, si la règlementation et l'indice de feu le permettent;
- En s'assurant que le feu est bel et bien éteint avant le départ et que l'on peut manipuler les cendres au fond du trou avec les mains.

L'écotouriste responsable...

Laisse intact ce qu'il découvre!

- En ne modifiant pas l'habitat naturel (enlever l'écorce, graffitis, marques d'orientation sur les arbres, construction de meubles ou tranchées, etc.);
- En ne prélevant aucun artéfact ou autre élément intéressant pour tous (roches, cornes, coquillages, fleurs, champignons, etc.);
- En n'introduisant pas d'espèces non indigènes.

L'écotouriste responsable...

Respecte la faune!

- En ne nourrissant pas les animaux, ce qui implique de filtrer l'eau de vaisselle et de disposer des solides avec les déchets avant de la disperser loin du campement;
- En entreposant les provisions et les déchets dans un endroit sûr ou à au moins quatre mètres dans les airs;
- En ne pénétrant pas dans les zones de concentration animale: sites de nidification ou de frai, aires de confinement ou d'hivernage, etc.;
- En observant la faune à une distance suffisante pour ne pas modifier le comportement de l'animal.

L'écotouriste responsable... Respecte les autres visiteurs!

- En se déplaçant et en évoluant dans le calme, surtout à l'approche d'autres visiteurs à qui il cède le passage;
- En évitant les vêtements et équipements de couleurs vives, sauf pour la sécurité.

D'ailleurs, plusieurs de <u>nos membres</u> offrent des activités accréditées Écotourisme. Partez donc à l'aventure de manière responsable et durable.

Vous désirez en apprendre davantage sur les principes d'écotourisme ? <u>De ville en forêt</u> offre des formations, sorties, cliniques ou ateliers de sensibilisation aux 7 principes Sans trace© qui montrent pourquoi et comment adapter votre pratique récréative à la fragilité des milieux exceptionnels que vous découvrez.

Code de l'écotouriste 2020-11-13 14:48





RENSEIGNEMENTS UTILES SUIVEZ-NOUS

#aventurequebec

À PROPOS D'AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC

À PROPOS DES PARCS RÉGIONAUX DU QUÉBEC NOUVELLES
CHÈQUES-CADEAUX
NOUS JOINDRE
ENTREPRISES
ACCRÉDITÉES 17

INSCRIVEZ-VOUS À L'INFOLETTRE



QUÉBEC AVENTURE PLEIN AIR









